

MAI / JUIN 2025

L'actu juridique du secteur à profit social !

CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL SECTORIELLES

[p.2](#)

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL

[p.3](#)

ACTUALITÉS AU NIVEAU FÉDÉRAL/ UNISOC

[p.3](#)

ACTUALITÉS AU NIVEAU DES ENTITÉS FÉDÉRÉES

[p.4](#)

Conventions Collectives de Travail sectorielles

227 - COMMISSION PARITAIRE POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ ET LES ATELIERS SOCIAUX

[Convention collective de travail du 25 avril 2025](#) relative au crédit-temps et diminution de carrière.

Champ d'application : La présente convention collective de travail s'applique aux employeurs et aux travailleurs qui ressortissent à la Commission paritaire pour le secteur audio-visuel. Par «travailleurs», on entend le personnel masculin ou féminin.

Date de signature | 25/04/2025

Fin de validité | 30/06/2027

318.01 - SOUS-COMMISSION PARITAIRE POUR LES SERVICES DES AIDES FAMILIALES ET DES AIDES SENIORS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

[Convention collective de travail du 24 mars 2025](#) - Fixation des conditions de travail, de rémunération et d'indexation de la rémunération pour le personnel des services d'aide aux familles et aux personnes âgées subsidiés par la Région wallonne.

Champ d'application : La présente convention collective de travail s'applique aux employeurs et aux travailleurs des services d'aide aux familles et aux personnes âgées agréés et subsidiés par la Région wallonne qui ressortissent à la Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone.

Date de signature | 24/03/2025

Fin de validité | /

332 - COMMISSION PARITAIRE POUR LE SECTEUR FRANCOPHONE, GERMANOPHONE ET BICOMMUNAUTAIRE DE L'AIDE SOCIALE ET DES SOINS DE SANTÉ (NON CONSTITUÉES, ÉTANT DONNÉ QUE LE PRÉSIDENT, LE VICE-PRÉSIDENT ET LES MEMBRES N'ONT PAS ÉTÉ NOMMÉS)

[Convention collective de travail du 15 avril 2025](#) - Mise en œuvre de l'accord-cadre tripartite pour le secteur non-marchand en Fédération Wallonie Bruxelles 2022-2025, applicable au secteur des milieux d'accueil de l'enfant francophones (Convention enregistrée le 6 octobre 2023 sous le numéro 182819/CO/332).

Champ d'application : La présente convention collective de travail s'applique aux employeurs et aux travailleurs des équipes SOS enfants subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du décret du 12 mai 2004 ressortissant à la Commission paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé.

Date de signature | 15/04/2025

Fin de validité | /

Avis du Conseil National du Travail

27/05/2025	AVIS n°2450 – Accord de gouvernement 2025-2029 – Projet de loi-programme – Travail étudiant et premiers emplois.
05/05/2025	AVIS n°2449 – Accord de gouvernement 2025-2029 – Processus de retour au travail volontaire des personnes présentant un problème de santé.
05/05/2025	AVIS n°2448 – Loi du 3 octobre 2022 portant des dispositions diverses relatives au travail – Droit à la déconnexion – Évaluation.
05/05/2025	AVIS n°2447 – Accord de gouvernement 2025-2029 – Projet de loi-programme et projets d'arrêtés d'exécution – Emploi et affaires sociales.

Actualités au niveau fédéral/UNISOC

ARRÊTÉ

12/06/2025	Arrêté royal fixant le montant minimal de la rémunération dont il faut bénéficier pour être considéré comme sportif rémunéré.
17/05/2025	Arrêté royal modifiant l'annexe III de l'AR/CIR 92 en matière de travail étudiant.

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI

11/06/2025	Proposition de loi visant à définir la liberté de travailler.
05/06/2025	Proposition de loi modifiant la loi du 16 novembre 2015 portant des dispositions diverses en matière sociale en ce qui concerne l'instauration généralisée des flexi-jobs au profit des pensionnés (Avis du Conseil d'Etat).
05/06/2025	Proposition de loi modifiant la loi du 31 juillet 2023 exécutant l'accord cadre dans le cadre des négociations interprofessionnelles pour la période 2023-2024 en vue de prolonger le régime des heures supplémentaires de relance, d'augmenter le nombre d'heures supplémentaires de relance autorisé et de convertir celles-ci en heures supplémentaires volontaires supplémentaires.

CIRCULAIRES

12/06/2025	Circulaire n° 754 . – Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique. – Période du 1 ^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
02/06/2025	Circulaire n° 753 . – Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique – Période du 1 ^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025.

COUR CONSTITUTIONNELLE

29/04/2025 | [C.C. n° 66/2025, 24 avril 2025](#) – Flexi-jobs : la Cour constitutionnelle annule la période d'attente supplémentaire en cas de passage à un emploi à 4/5 pour les contrats conclus avant le 29 décembre 2023.

LOIS

23/04/2025 | [6 avril 2025 – LOI](#) en vue du report temporaire de l'enregistrement dans le Federal Learning Account, M.B. 23 avril 2025, p. 44405.

UNISOC

25/06/2025 | [Loi-programme : l'adaptation des règles d'indexation pose des problèmes de financement dans plusieurs secteurs à profit social](#)

24/06/2025 | [Les heures de relance \(heures supplémentaires volontaires\) sont prolongées](#)

20/06/2025 | [Maintien des allocations de chômage pour les formations aux métiers en pénurie dans les soins](#)

20/06/2025 | [Le congé parental désormais également dans le cadre du placement familial de longue durée](#)

16/05/2025 | [Dernière prolongation des mesures de soutien au secteur des soins pour l'occupation des pensionnés](#)

13/05/2025 | [Dépassement de l'indice pivot \(133,28\) prévu en février 2026](#)

09/05/2025 | [Facturation électronique obligatoire entre entreprises à partir de 2026 : ce qu'il faut savoir](#)

09/05/2025 | [Les partenaires sociaux rendent un avis sur la première phase de mise en œuvre de l'accord de gouvernement](#)

23/04/2025 | [Nouveau report du Federal Learning Account au 1^{er} septembre 2025](#)

Actualités au niveau des entités fédérées

Région Wallonne

PROJETS ET PROPOSITIONS DE BUDGETS/DÉCRETS

10/06/2025 | [Projet de décret](#) : Modification des articles 3 et 4 du décret du 2 février 2017 relatif aux aides à l'emploi à destination des groupes-cibles afin de relever à trois mois la durée minimale des contrats ouvrant droit à une aide « Impulsion » pour l'engagement de jeunes demandeurs d'emploi ou de demandeurs d'emploi de longue durée.

15/04/2025 | [Proposition de décret](#) modifiant l'article 3 du décret du 16 novembre 2023 relatif au subventionnement des infrastructures et des équipements des milieux d'accueil de la petite enfance et insérant un article 15/1.



Rue du Trixhay, 15 à 4020 Liège
Mail : codef@codef.be
Téléphone : 04/362 52 25
IBAN BE47 7512 0079 4080
N° BCE 0478.328.675
RPM Liège

Wallonie
Relance



Wallonie
78 familles santé handicap
AViQ